



Monsieur le Président et  
Messieurs les Membres du Haut Conseil  
Fédéral Suisse



avec remerces.

Messieurs.



Le Royaume de Grèce, dans le  
but d'assurer à la Suisse une partici-  
pation dans les jeux Olympiques Inter-  
nationaux qui vont avoir lieu à Athènes  
le 22 Avril 1906 nous a désignés pour  
former un Comité.

Il a fait plus, il nous a remis  
une somme de 2.500 francs pour les  
athlètes et tireurs de notre pays afin  
de leur permettre de concourir à Athènes  
et il leur promet l'hospitalité la plus  
large et la plus gratuite.

Notre Comité, en exécution de son  
mandat, a fait un choix parmi les  
athlètes et les tireurs pouvant le plus  
brillamment représenter la Suisse.

Il a pu en outre s'assurer le  
concours de l'équipe des tireurs Suisses  
qui jusqu'à présent n'a jamais été vain

3 B



Toutefois notre Comité n'ayant été soutenu que par les fonds du Royaume de Grèce et des dons particuliers vient vous demander de lui attribuer un subside afin de l'aider à pourvoir aux dépenses des 16 participants qu'il envoie à Athènes.

Il se permet de vous rappeler l'importance de ces fêtes qui vont être ouvertes par S. M. le roi Edouard VIII et présidées par S. M. le roi de Grèce; de vous rappeler également que tous les états de l'Europe ont largement subventionné leurs comités nationaux et qu'il importe que la Suisse soit à la hauteur de la réputation universelle dont elle jouit.

Il espère enfin que vous ferez bon accueil à sa demande et vous présente des respectueuses salutations.

Aloys Naville  
 Président de l'Automobile  
 Club de la Côte.

René Guinand  
 Secrétaire.  
 Prés. de l'Union Athlétique Suisse



Bundesrath vom 6. April 1906.

Carl Pfister